



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 101 - JUIN 2013

SOMMAIRE

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris

Arrêté N °2013169-0003 - Arrêté portant subdélégation de signature par Monsieur Michel SAINT- JEAN, directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris - additif n ° 2 -	1
--	---

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté N °2012247-0017 - Arrêté portant délégation de signature à Philippe JACOMO, Jean- Pierre KHOURY, Cédric MINJUZAN, Joseph VIDALLET, Sophie CAREMIAUX, Laurys DESPLANS, Guillaume DESROUSSEAUX, Denys KABANO, Audrey MARMIN, Matthieu MORIN, Hervé PILON, Alexandre PRUDENT, Stéphane RELION, Catherine TCHISSAMBOU, Pauline VALLEE	5
--	---

Arrêté N °2013002-0017 - Arrêté portant délégation de signature à Laurent BECK, Patrick SOULIE, Lionel TEMPLET, Nathalie NENOT, Bruno BOURGE, Aranya CASTAGNOLA, Aurélien CHATAIGNIER, Perrine DEMARQUET, Pascal FLAMENT, Virgile GROSJEAN, Pascal- Damien HERAMBOURG, Eric LE VAN QUANG, Grégory PERIER, Sébastien SABAU	7
---	---

Arrêté N °2013002-0018 - Arrêté portant délégation de signature à Laurent Villa, Daniel Moll et Yvonne Vaillot	9
--	---

Arrêté N °2013004-0019 - Arrêté portant délégation de signature à Agnès DECROUEZ, Bruno TEBAST, Jérôme BOZONNET, Catherine CONESA, Cécile DI BARTOLO, Aline ESCUDE CANDAU, Didier GALLATO, Laurence GALLATO, Zakaria KADRI, Olivier LOPEZ, Odile MASSON, Patrick VALDES	11
---	----

Arrêté N °2013004-0020 - Arrêté portant délégation de signature à Corinne COURTOT, Eric BENET, Sandrine BORRAS, Barthélemy CONTI- ALUNNO, Djamel DAHAMNI, Sonia ITKINE, Patricia ETIEVANT, Morgane LERROL, Alain LEROU, Eric SALOU, Odile VANEL	13
---	----

Arrêté N °2013008-0019 - Arrêté portant délégation de signature à Bruno BOURDAT, Brigitte FOISSAC, Géraldine LE ROUX, Germaine MILIA, Maryvonne LAUNAY, Christine MASALA, Christophe MICHON, François PRIETO, Charline FAYE, Pascale ROZE, Gilles DESROZIER, Emmanuel LASTERIE	15
--	----

Arrêté N °2013014-0006 - Arrêté portant délégation de signature à Isabelle FALEMPE, Maria DIAS- PEREIRA, Agnès BONNET- DE- BOZZI, Maryline EMMANUEL- EMILE, Ronan LE DIGARCHER, Pascal FERRAN, Nicole FOURCADE, Ghislaine HAJ BOUTALEB, Brigitte SIARRAS, Davy UNG	17
--	----

Arrêté N °2013014-0007 - Arrêté portant délégation de signature à Isabelle FALEMPE, Maria DIAS- PEREIRA, Agnès BONNET- DE- BOZZI, Maryline EMMANUEL- EMILE, Ronan LE DIGARCHER, Pascal FERRAN, Nicole FOURCADE, Ghislaine HAJ BOUTALEB, Brigitte SIARRAS, Davy UNG	19
--	----

Arrêté N °2013015-0016 - Arrêté portant délégation de signature à Olivier RUIZ et Valérie LE METAYER	21
--	----

Arrêté N °2013063-0008 - Arrêté portant délégation de signature à Jean- Marc JASOR, Roseline LAUBENEAU, Joseph VIDALLET, Stéphane PISTRE, Alexandre BACCHIERI- STADLER, Dorothée DEVEAUX, Anne HINSCHBERGER, Florence ROLLAND, Sébastien SABAU, Eric LE VAN QUANG	25
Autre - Délégation de signature à Catherine LAGOUE, inspectrice divisionnaire	27
Autre - Délégations de signature à Florence LEFEVRE, Véronique LABERNEDE, Alexandra MEUNIER, Patricia THEBAULT, Fabienne TESTU	29
Autre - Délégations de signature à Michèle BERNARD, Claude LEBORDAIS, Sylvain MILLET et Monique PETITJEAN	35
Autre - Mandat permanent attribué à Géraldine LE ROUX, inspectrice des finances publiques	40



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n ° 2013169-0003

**signé par Autres signataires
le 18 Juin 2013**

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris

Arrêté portant subdélégation de signature par
Monsieur Michel SAINT- JEAN, directeur
interrégional des services pénitentiaires de
Paris - additif n ° 2 -



DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE PARIS

DÉPARTEMENT DU BUDGET ET DES FINANCES

ADDITIF N° 2

ARRETE

portant subdélégation de signature par Monsieur Michel SAINT-JEAN directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris

Le directeur interrégional,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances modifiée par la loi organique n° 2009-43 du 15 avril 2009 relative à l'application des articles 34-1, 39 et 44 de la Constitution (1) ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu la loi n° 2006-1666 de finances pour 2007 modifiée et notamment son article 39 relatif à la création d'un compte de commerce pour l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 82-630 du 21 juillet 1982 modifié pris en application de l'article 3 du décret n° 82-389 du 10 mai 1982 et de l'article 3 du décret n° 82-390 du 10 mai 1982, relatif aux pouvoirs des préfets sur les services de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2005-1490 du 2 décembre 2005 relatif à l'organisation financière et comptable des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2006-1737 du 23 décembre 2006 portant application de l'article 39 de la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007 et relatif à l'organisation administrative et financière du compte de commerce « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire » ;

Vu le décret du 29 décembre 2006 portant règlement de la comptabilité du ministère de la Justice pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu le décret n° 2008-689 du 9 juillet 2008 relatif à l'organisation du ministère de la Justice modifié relatif à l'organisation du ministère de la Justice, modifié par le décret n° 2010-1667 du 29 décembre 2010 ;

Vu le décret n° 2008-1489 du 30 décembre 2008 modifiant le ressort territorial des directions interrégionales des services pénitentiaires ;

Vu le décret du 19 décembre 2012 portant nomination de Monsieur Jean DAUBIGNY, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;

Vu l'arrêté du 29 juin 2009 portant règlement de comptabilité au ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat pour la désignation d'ordonnateurs secondaires et de leurs délégués relevant du ministère de la Justice et des Libertés sur le programme n° 309 : "entretien des bâtiments de l'Etat" ;

Vu l'arrêté du 24 décembre 2009 du ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat fixant l'assignation des dépenses et des recettes des ordonnateurs secondaires des services civils de l'Etat ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la Justice, du 24 mai 2013 portant désignation des ordonnateurs secondaires du compte de commerce « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire » et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Libertés, du 1er juin 2010 portant règlement de comptabilité du ministère de la Justice et des Libertés pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Libertés, du 1^{er} février 2012 portant renouvellement de Monsieur Michel SAINT-JEAN, en qualité de directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris pour une durée de trois ans à compter du 9 février 2012 ;

Vu l'arrêté n° 2013009-0013 du 9 janvier 2013 de Monsieur Jean DAUBIGNY, préfet de la région d'Île de France, préfet de Paris, portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Monsieur Michel SAINT-JEAN, directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris ;

Décide :

Article premier : les articles 6 et 9 de l'arrêté n° 2013122-0006 du 2 mai 2013 et son additif n° 2013156-0005 du 5 juin 2013 sont modifiés comme suit ;

Maison d'arrêt des Hauts-de-Seine (MA Nanterre)

Articles 6 et 9 :

En cas d'absence ou d'empêchement du chef d'établissement subdélégation de signature est également consentie pour la période du 24 juin 2013 au 28 juillet 2013 à ;

- **Mme Catherine LORNE**, directrice hors classe, chargée de mission ;
- **M. Dominique CORCOSTEGUI**, directeur hors classe, directeur placé à la Direction Interrégionale des services pénitentiaires de PARIS.

Etablissement Pour Mineur de Porcheville

Article 6 :

- **Mme Catherine LORNE**, directrice hors classe, chargée de mission.

Pas de changement pour les autres délégataires des articles 6 et 9.

Article 2 : Une copie de cet arrêté sera adressée au receveur général des finances, au directeur départemental des finances publiques de l'Essonne et aux fonctionnaires intéressés.

Article 3 : L'arrêté n° 2013122-0006 du 2 mai 2013 et son additif n° 2013156-0005 du 5 juin 2013 sont modifiés par le présent arrêté.

Article 4 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île de France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 18 juin 2013

Le Directeur Interrégional des
services pénitentiaires de Paris



Michel Saint-Jean

DISP
3, avenue de la Division Leclerc
B.P.103 – 94267 FRESNES Cedex
Téléphone : 01 46 15 91 00
Télécopie : 01 47 02 25 40



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n ° 2012247-0017

**signé par Autres signataires
le 03 Septembre 2012**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à
Philippe JACOMO, Jean- Pierre KHOURY,
Cédric MINJUZAN, Joseph VIDALLET,
Sophie CAREMIAUX, Laurys DESPLANS,
Guillaume DESROUSSEAUX, Denys
KABANO, Audrey MARMIN, Matthieu
MORIN, Hervé PILON, Alexandre
PRUDENT, Stéphane RELION, Catherine
TCHISSAMBOU, Pauline VALLEE



Arrêté portant délégation de signature

Le comptable du service des impôts des entreprises de PLAINE MONCEAU,
Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article L. 257 A ;

Arrête :

Art. 1^{er} . – Délégation de signature est donnée à l'effet de signer et rendre exécutoire les avis de mise en recouvrement et de signer les mises en demeure, au nom du comptable, aux agents exerçant leurs fonctions au service des impôts des entreprises de PLAINE MONCEAU dont les noms suivent :

M. Philippe JACOMO, Inspecteur ;
M. Jean-Pierre KHOURY, Inspecteur ;
M. Cédric MINJUZAN, Inspecteur ;
M. Joseph VIDALLET, Inspecteur.

Mme Sophie CAREMIAUX, , Contrôleuse ;
M. Laurys DESPLANS, Contrôleur ;
M. Guillaume DESROUSSEAUX, Contrôleur ;
M. Denys KABANO, Contrôleur ;
Mme Audrey MARMIN, Contrôleuse ;
M. Matthieu MORIN, Contrôleur ;
M. Hervé PILON, Contrôleur ;
M. Alexandre PRUDENT, Contrôleur ;
M. Stéphane RELION, Contrôleur ;
Mme Catherine TCHISSAMBOU ; Contrôleuse
Mme Pauline VALLÉE , Contrôleuse ;

Art. 2 . – Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du service des impôts des entreprises de PLAINE MONCEAU.

A PARIS, le 03 septembre 2012

Le Comptable du service des impôts des entreprises,
Olivier CUISSET



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Le Directeur régional des finances publiques
d'Ile-de-France et du département de Paris
Par Procuration :





PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2013002-0017

**signé par Autres signataires
le 02 Janvier 2013**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à
Laurent BECK, Patrick SOULIE, Lionel
TEMPLET, Nathalie NENOT, Bruno
BOURGE, Aranya CASTAGNOLA, Aurélien
CHATAIGNIER, Perrine DEMARQUET,
Pascal FLAMENT, Virgile GROSJEAN,
Pascal- Damien HERAMBOURG, Eric LE
VAN QUANG, Grégory PERIER, Sébastien
SABAU



Arrêté portant délégation de signature

Le comptable du *Service des impôts des Entreprises du 17^{ème} LES TERNES*, 6A boulevard de Reims 75017 Paris

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article L. 257 A ;

Arrête :

Art. 1^{er}. – Délégation de signature est donnée à l'effet de signer et rendre exécutoire les avis de mise en recouvrement et de signer les mises en demeure de payer, au nom du comptable, aux agents exerçant leurs fonctions au *service des impôts des entreprises du 17^{ème} LES TERNES*, dont les noms suivent :

- M. Laurent BECK, Inspecteur Divisionnaire ;
- M. Patrick SOULIE, Inspecteur ;
- M. Lionel TEMPLET, Inspecteur ;
- Mme Nathalie NENOT, Contrôleuse Principale ;
- M. Bruno BOURGE, Contrôleur ;
- Mme Aranya CASTAGNOLA, Contrôleuse ;
- M. Aurélien CHATAIGNIER, Contrôleur ;
- Mme Perrine DEMARQUET, Contrôleuse ;
- M. Pascal FLAMENT, Contrôleur ;
- M. Virgile GROSJEAN, Contrôleur
- M. Pascal-Damien HERAMBOURG, Contrôleur ;
- M. Eric LE VAN QUANG, Contrôleur ;
- M. Grégory PERIER, Contrôleur ;
- M. Sébastien SABAU, Contrôleur ;

Art. 2 . – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux du *service des impôts des entreprises du 17^{ème} LES TERNES*.

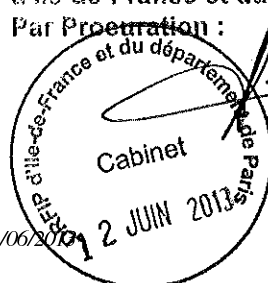
A Paris, le 2 janvier 2013

Le Comptable du *service des impôts des entreprises du 17^{ème} LES TERNES*

Françoise GAILLARD

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Le Directeur régional des finances publiques
d'Ile-de-France et du département de Paris
Par Procuration :





PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2013002-0018

**signé par Autres signataires
le 02 Janvier 2013**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à
Laurent Villa, Daniel Moll et Yvonne Vaillot



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Arrêté portant délégation de signature

Le comptable du *service des impôts des entreprises de Paris 19^{ème} Villette*,
 Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article L. 257 A ;

Arrête :

Art. 1^{er} . – Délégation de signature est donnée à l'effet de signer et rendre exécutoire les avis de mise en recouvrement et de signer les mises en demeure de payer, au nom du comptable, aux agents exerçant leurs fonctions au *service des impôts des entreprises de Paris 19^{ème} Villette* dont les noms suivent :

- *M. Laurent Villa, inspecteur ;*
- *M. Daniel Moll, contrôleur ;*
- *Mme Yvonne Vaillot, contrôleur ;*

Art. 2 . – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux du *service des impôts des entreprises de Paris 19^{ème} Villette*.

A Paris, le 02 janvier 2013

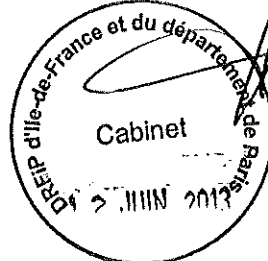
Le Comptable du *service des impôts des entreprises de Paris 19^{ème} Villette*

Monique BADIOU

Comptable

Inspecteur Divisionnaire

**Le Directeur régional des finances publiques
 d'Ile-de-France et du département de Paris
 Par Procuration :**





PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n ° 2013004-0019

**signé par Autres signataires
le 04 Janvier 2013**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à Agnès DECROUEZ, Bruno TEBAST, Jérôme BOZONNET, Catherine CONESA, Cécile DI BARTOLO, Aline ESCUDE CANDAU, Didier GALLATO, Laurence GALLATO, Zakaria KADRI, Olivier LOPEZ, Odile MASSON, Patrick VALDES



Arrêté portant délégation de signature

Le comptable du service des impôts des entreprises Paris 11^{ème} Roquette

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article L. 257 A ;

Arrête :

Art. 1^{er}. – Délégation de signature est donnée à l'effet de signer et rendre exécutoire les avis de mise en recouvrement et de signer les mises en demeure de payer, au nom du comptable, aux agents exerçant leurs fonctions au service des impôts des entreprises Paris 11^{ème} Roquette dont les noms suivent :

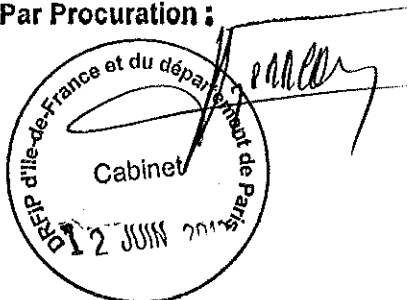
- Mme Agnès DECROUEZ , inspectrice des finances publiques ;
- M. Bruno TEBAST, inspecteur des finances publiques ;
- M. Jérôme BOZONNET, contrôleur des finances publiques ;
- Mme Catherine CONESA, contrôleuse des finances publiques ;
- Mme Cécile DI BARTOLO, contrôleuse des finances publiques ;
- Mme Aline ESCUDE CANDAU, contrôleuse des finances publiques ;
- M. Didier GALLATO, contrôleur des finances publiques ;
- Mme Laurence GALLATO, contrôleuse des finances publiques ;
- M. Zakaria KADRI, contrôleur des finances publiques ;
- M. Olivier LOPEZ, contrôleur des finances publiques ;
- Mme Odile MASSON, contrôleuse des finances publiques ;
- M. Patrick VALDES, contrôleur des finances publiques.

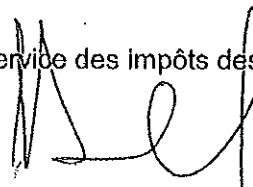
Art. 2 . – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux du service des impôts des entreprises Paris 11^{ème} Roquette.

A Paris, le 4 janvier 2013

**Le Directeur régional des finances publiques
d'Ile-de-France et du département de Paris
Par Procuration :**

Le Comptable du service des impôts des entreprises,




Patrick BEAUFILS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2013004-0020

**signé par Autres signataires
le 04 Janvier 2013**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à
Corinne COURTOT, Eric BENET, Sandrine
BORRAS, Barthélemy CONTI- ALUNNO,
Dajmel DAHAMNI, Sonia ITKINE, Patricia
ETIEVANT, Morgane LERROL, Alain
LEROU, Eric SALOU, Odile VANEL



Arrêté portant délégation de signature

Le comptable du *service des impôts des entreprises Paris 12ème Picpus*,
Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article L. 257 A ;

Arrête :

Art. 1^{er} . – Délégation de signature est donnée à l'effet de signer et rendre exécutoire les avis de mise en recouvrement et de signer les mises en demeure de payer, au nom du comptable, aux agents exerçant leurs fonctions au *service des impôts des entreprises* de Paris 12ème-Picpus dont les noms suivent :

- Mme Corinne COURTOT, inspectrice des Finances Publiques
- M Eric BENET, contrôleur des Finances Publiques
- Mlle Sandrine BORRAS, contrôleur des Finances Publiques
- M Barthélemy CONTI- ALUNNO, contrôleur des Finances Publiques
- M Djamel DAHAMNI, contrôleur des Finances Publiques
- Mlle Sonia ITKINE, contrôleur des Finances Publiques
- Mme Patricia ETIEVANT, contrôleur des Finances Publiques
- Mle Morgane LERROL, contrôleur des Finances Publiques
- M Alain LEROU, contrôleur des Finances Publiques
- M Eric SALOU, contrôleur des Finances Publiques
- Mlle Odile VANEL, contrôleur des Finances Publiques

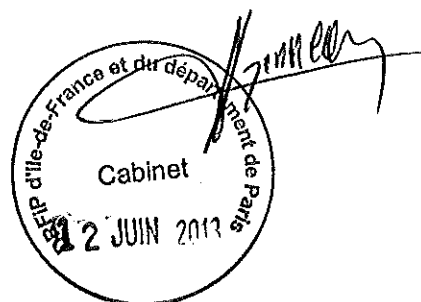
Art. 2 . – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux du *service des impôts des entreprises Paris 12ème Picpus*, 27bis rue des Meuniers 75012 Paris

A Paris , le 4 janvier 2013

Le Comptable du *service des impôts des entreprises*,

Dominique Clousse

Le Directeur régional des finances publiques
d'Ile-de-France et du département de Paris
Par Procuration :





PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n ° 2013008-0019

**signé par Autres signataires
le 08 Janvier 2013**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à Bruno BOURDAT, Brigitte FOISSAC, Géraldine LE ROUX, Germaine MILIA, Maryvonne LAUNAY, Christine MASALA, Christophe MICHON, François PRIETO, Charline FAYE, Pascale ROZE, Gilles DESROZIER, Emmanuel LASTERIE



Arrêté portant délégation de signature

Le comptable du service des impôts des entreprises de Paris 11^{ème} Ste MARGUERITE ,
Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article L. 257 A ;

Arrête :

Art. 1^{er} . – Délégation de signature est donnée à l'effet de signer et rendre exécutoire les avis de mise en recouvrement et de signer les mises en demeure, au nom du comptable, aux agents exerçant leurs fonctions au service des impôts des entreprises de Paris 11^{ème} Ste Marguerite dont les noms suivent :

- M. Bruno BOURDAT, inspecteur des finances publiques ;
- Mme Brigitte FOISSAC, inspectrice des finances publiques ;
- Mme Géraldine LE ROUX, inspectrice des finances publiques ;
- Mme Germaine MILIA, contrôleuse principale des finances publiques ;
- Mme Maryvonne LAUNAY, contrôleuse principale des finances publiques ;
- Mlle Christine MASALA, contrôleuse principale des finances publiques ;
- M. Christophe MICHON, contrôleur principal des finances publiques ;
- M. François PRIETO, contrôleur principal des finances publiques ;
- Mme Charline FAYE, contrôleuse des finances publiques ;
- Mlle Pascale ROZE, contrôleuse des finances publiques ;
- M. Gilles DESROZIER, contrôleur des finances publiques ;
- M. Emmanuel LASTERIE, contrôleur des finances publiques ;

Art. 2 . – Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du service des impôts des entreprises de Paris 11^{ème} Ste MARGUERITE.

A Paris le 08 /01/ 2013

Le Comptable du-service des impôts des entreprises,

Joëlle LABARTHE

Le Directeur régional des finances publiques
d'Ile-de-France et du département de Paris
Par Procuration :





PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2013014-0006

**signé par Directeur régional des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris
le 14 Janvier 2013**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à
Isabelle FALEMPE, Maria DIAS- PEREIRA,
Agnès BONNET- DE- BOZZI, Maryline
EMMANUEL- EMILE, Ronan LE
DIGARCHER, Pascal FERRAN, Nicole
FOURCADE, Ghislaine HAJ BOUTALEB,
Brigitte SIARRAS, Davy UNG



Arrêté portant délégation de signature

Le chef de service comptable du service des impôts des entreprises PARIS 8ème EUROPE-HAUSSMANN, 5 rue de Londres 75 315 PARIS CEDEX 09,

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article L. 257 A ;

Arrête :

Art. 1^{er}. – Délégation de signature est donnée à l'effet de signer et rendre exécutoire les avis de mise en recouvrement et de signer les mises en demeure, au nom du comptable, aux agents exerçant leurs fonctions au service des impôts des entreprises PARIS 8ème EUROPE-HAUSSMANN dont les noms suivent :

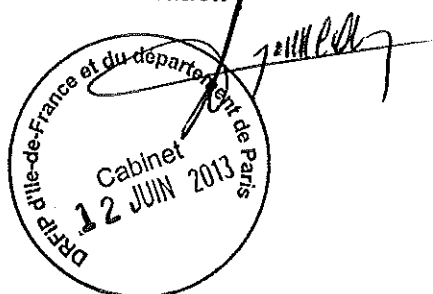
- Isabelle FALEMPE, Inspectrice
- Maria DIAS-PEREIRA, Inspectrice
- Agnès BONNET-DE-BOZZI, Contrôleuse principale
- Maryline EMMANUEL-EMILE, Contrôleuse
- Ronan LE DIGARCHER, Contrôleur
- Pascal FERRAN, Contrôleur principal
- Nicole FOURCADE, Contrôleuse
- Ghislaine HAJ BOUTALEB, Contrôleuse
- Brigitte SIARRAS, Contrôleuse principale
- Davy UNG, Contrôleuse

Art. 2 . – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux du service des impôts des entreprises PARIS 8ème EUROPE-HAUSSMANN.

A Paris, le 14 janvier 2013

**Le Directeur régional des finances publiques
d'Ile-de-France et du département de Paris
Par Procuration**

**L'Administrateur des Finances Publiques adjoint
Chef de service comptable**



Bruno RICHARD

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2013014-0007

**signé par Autres signataires
le 14 Janvier 2013**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à
Isabelle FALEMPE, Maria DIAS- PEREIRA,
Agnès BONNET- DE- BOZZI, Maryline
EMMANUEL- EMILE, Ronan LE
DIGARCHER, Pascal FERRAN, Nicole
FOURCADE, Ghislaine HAJ BOUTALEB,
Brigitte SIARRAS, Davy UNG



Arrêté portant délégation de signature

Le chef de service comptable du service des impôts des entreprises PARIS 8ème EUROPE-HAUSSMANN, 5 rue de Londres 75 315 PARIS CEDEX 09,

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article L. 257 A ;

Arrête :

Art. 1^{er}. – Délégation de signature est donnée à l'effet de signer et rendre exécutoire les avis de mise en recouvrement et de signer les mises en demeure, au nom du comptable, aux agents exerçant leurs fonctions au service des impôts des entreprises PARIS 8ème EUROPE-HAUSSMANN dont les noms suivent :

- Isabelle FALEMPE, Inspectrice
- Maria DIAS-PEREIRA, Inspectrice
- Agnès BONNET-DE-BOZZI, Contrôleuse principale
- Maryline EMMANUEL-EMILE, Contrôleuse
- Ronan LE DIGARCHER, Contrôleur
- Pascal FERRAN, Contrôleur principal
- Nicole FOURCADE, Contrôleuse
- Ghislaine HAJ BOUTALEB, Contrôleuse
- Brigitte SIARRAS, Contrôleuse principale
- Davy UNG, Contrôleuse

Art. 2 . – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux du service des impôts des entreprises PARIS 8ème EUROPE-HAUSSMANN.

A Paris, le 14 janvier 2013

**Le Directeur régional des finances publiques
d'Ile-de-France et du département de Paris
Par Procuration**

**L'Administrateur des Finances Publiques adjoint
Chef de service comptable**



Bruno RICHARD

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2013015-0016

**signé par Autres signataires
le 15 Janvier 2013**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à
Olivier RUIZ et Valérie LE METAYER



Arrêté portant délégation de signature

Le comptable du service des impôts des entreprises de PARIS 11^{ème} arrondissement SAINT AMBROISE, 39/41 rue Godefroy Cavaignac 75011 - PARIS,

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article L. 257 A ;

Arrête :

Art. 1^{er} . – Délégation de signature est donnée à l'effet de signer et rendre exécutoire les avis de mise en recouvrement et de signer les mises en demeure de payer, au nom du comptable, aux agents exerçant leurs fonctions au service des impôts des entreprises de PARIS 11^{ème} SAINT AMBROISE dont les noms suivent :

- Monsieur Olivier RUIZ, inspecteur des finances publiques ;
- Madame Valérie LE METAYER, inspecteur des finances publiques ;

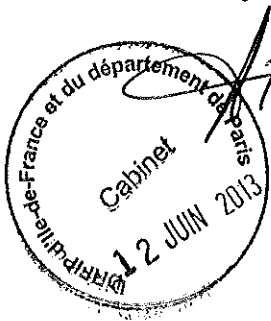
Art. 2 . – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux du service des impôts des entreprises de PARIS 11^{ème} SAINT AMBROISE.

A Paris, le 15 janvier 2013

Le Comptable du *service des impôts* des entreprises PARIS 11^{ème} SAINT AMBROISE

Pascal SUDON

**Le Directeur régional des finances publiques
d'Ile-de-France et du département de Paris
Par Procuration :**



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2013063-0007

**signé par Autres signataires
le 04 Mars 2013**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à Marie-
Paule DURAND, Edith WATTIEZ, Nadia
CORDANI



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Arrêté portant délégation de signature

Le comptable du service des impôts des entreprises de Paris 8^{ème} Roule Hoche,
 Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article L. 257 A ;

Arrête :

Art. 1^{er} . – Délégation de signature est donnée à l'effet de signer et rendre exécutoire les avis de mise en recouvrement et de signer les mises en demeure de payer, au nom du comptable, aux agents exerçant leurs fonctions au service des impôts des entreprises de Paris 8^{ème} Roule Hoche dont les noms suivent :

- Mme Marie-Paule DURAND, inspectrice ;
- Mme Edith WATTIEZ, contrôleur ;
- Mme Nadia CORDANI, agent ;

Art. 2 . – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux du au service des impôts des entreprises de Paris 8^{ème} Roule Hoche].

A Paris, le 4 mars 2013

Le Comptable du service des impôts des entreprises

Denis MICHEL

Le Directeur régional des finances publiques
 d'Ile-de-France et du département de Paris
 Par Procuration :





PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n ° 2013063-0008

**signé par Autres signataires
le 04 Mars 2013**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à Jean-
Marc JASOR, Roseline LAUBENEAU,
Joseph VIDALLET, Stéphane PISTRE,
Alexandre BACCHIERI- STADLER,
Dorothée DEVEAUX, Anne
HINSCHBERGER, Florence ROLLAND,
Sébastien SBAU, Eric LE VAN QUANG



Arrêté portant délégation de signature

Le comptable du service des impôts des entreprises de BATIGNOLLES PARIS (17ème ardt) ,
Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article L. 257 A ;

Arrête :

Art. 1^{er} . – Délégation de signature est donnée à l'effet de signer et rendre exécutoire les avis de mise en recouvrement et de signer les mises en demeure de payer, au nom du comptable, aux agents exerçant leurs fonctions au service des impôts des entreprises de BATIGNOLLES PARIS (17ème ardt), dont les noms suivent :

- M. Jean-Marc JASOR , inspecteur divisionnaire ;
- Mme Roseline LAUBENEAU, inspectrice ;
- M. Joseph VIDALLET, inspecteur ;
- M. Stéphane PISTRE, inspecteur ;
- M. Alexandre BACCHIERI-STADLER, contrôleur ;
- Mme Dorothée DEVEAUX, contrôleur ;
- Mme Anne HINSCHBERGER, contrôleur ;
- Mme Florence ROLLAND, contrôleur principal ;
- M. Sébastien SABAU, contrôleur ;
- M. Eric LE VAN QUANG, contrôleur.

Art. 2 . – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux du service des impôts des entreprises BATIGNOLLES PARIS (17ème ardt).

A PARIS, le 04 mars 2013

Le Comptable du service des impôts des entreprises BATIGNOLLES PARIS (17ème ardt)

Carole CUISSET

Le Directeur régional des finances publiques
Ile-de-France et du département de Paris
Par Procuration :

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES





PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Autre

**signé par Autres signataires
le 01 Février 2013**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Délégation de signature à Catherine
LAGOUDE, inspectrice divisionnaire

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES PARIS

POLE PILOTAGE ET RESSOURCES
GESTION ADMINISTRATIVE FILIERE FISCALE
94 RUE REAUMUR
75104 PARIS CEDEX 02

S.I.E
.....
.....
.....
.....
.....

POLE GESTION FISCALE PARIS SUD-OUEST
Service des Impôts des Entreprises
CHAILLOT
146 avenue de Malakoff
75775 PARIS CEDEX 16
Téléphone : 01 44 17 20 49
télécopie : 01 44 17 20 70

POUVOIR PERMANENT

JE SOUSSIGNE(E) *Alexis CASTETS*

~~INSPECTEUR DIVISIONNAIRE~~ (OU AFIP ADJOINT) DETACHE SUR UN EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE AU S.I.E *de Paris 16^{ème} Chaillet*

DONNE, PAR LES PRESENTES, POUVOIR PERMANENT A :

- *Madame*....., (grade) *Catherine LAGOUDE*
inspectrice divisionnaire

À l'effet de me remplacer dans mes fonctions durant mes absences.

Je déclare continuer à assumer la responsabilité de la gestion de mon poste pendant toute cette période, sauf mon recours personnel contre mon mandataire (loi du 23 février 1963, Art 60 III, 1^{er} alinéa).

Fait en trois exemplaires

A Paris, le *1^{er} Juin 2013*

<p>"BON POUR POUVOIR" (mention écrite de la main et signée du mandant)</p> <p><i>Bon pour pouvoir</i></p> <p><i>[Signature]</i></p>	<p>"BON POUR ACCEPTATION" (mention écrite de la main et signée du mandataire)</p> <p><i>Bon pour acceptation</i></p> <p><i>[Signature]</i></p>
---	--

Visa de la direction
A Paris, le

Le Directeur Régional des Finances Publiques
d'Ile-de-France et du département de Paris

Le Directeur régional des finances publiques
d'Ile-de-France et du département de Paris
Par Procuration :

[Signature]



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Autre

**signé par Autres signataires
le 02 Avril 2013**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Délégations de signature à Florence
LEFEVRE, Véronique LABERNEDE,
Alexandra MEUNIER, Patricia THEBAULT,
Fabienne TESTU



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS PARIS 17EME EPINETTES
32 RUE DE SAINT-PETERSBOURG
75384 PARIS CEDEX 08
Téléphone : 01 46 27 79 30
Téléphone : 01 44 90 19 10
Télécopie : 01 44 90 19 11

PROCURATION SOUS SEING PRIVE

A donner par les comptables
A leurs fondés de pouvoirs temporaires ou permanents

Le soussigné, Patrick ESCLAUZE, responsable du service des impôts des particuliers Paris 17^{ème} Epinettes, déclare constituer pour son mandataire spécial et général Mme LEFEVRE Florence demeurant 49 rue Franklin Roosevelt, 91840 Quincy-sous-Sénart,

- lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, le service des impôts des particuliers Paris 17^{ème} Epinettes, d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous les contribuables, redevables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration, d'opérer à la direction régionale des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris, les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon, de le représenter auprès des agents de la Poste pour toute opération, d'effectuer les déclarations de créances, d'agir en justice ;
- d'opérer les déclarations de créances au titre des procédures collectives ;
- en conséquence, lui donne pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du service des impôts des particuliers Paris 17^{ème} Epinettes, entendant ainsi transmettre à Mme LEFEVRE Florence tous les pouvoirs suffisants pour qu'elle puisse sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.
- prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

Fait à Paris le, 2 avril 2013.

Signature du mandataire ¹

Bon pour accord

Signature du mandant ²

Bon pour pouvoir

Le Directeur régional des finances publiques
Ile-de-France et du département de Paris
Par Procuration :

¹ Faire précéder la signature de la mention « bon pour accord »

² Faire précéder la signature de la mention « bon pour pouvoir »





DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS PARIS 17EME EPINETTES
32 RUE DE SAINT-PETERSBOURG
75384 PARIS CEDEX 08
Téléphone : 01 46 27 79 30
Téléphone : 01 44 90 19 10
Télécopie : 01 44 90 19 11

PROCURATION SOUS SEING PRIVE

A donner par les comptables
A leurs fondés de pouvoirs temporaires ou permanents

Le soussigné, Patrick ESCLAUZE, responsable du service des impôts des particuliers Paris 17^{ème} Epinettes, déclare constituer pour son mandataire spécial et général Mme LABERNEDE Véronique demeurant 79 boulevard Richard Lenoir, 75011 Paris,

- lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, le service des impôts des particuliers Paris 17^{ème} Epinettes, d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous les contribuables, redevables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration, d'opérer à la direction régionale des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris, les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon, de le représenter auprès des agents de la Poste pour toute opération, d'effectuer les déclarations de créances, d'agir en justice ;
- d'opérer les déclarations de créances au titre des procédures collectives ;
- en conséquence, lui donne pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du service des impôts des particuliers Paris 17^{ème} Epinettes, entendant ainsi transmettre à Mme LABERNEDE Véronique tous les pouvoirs suffisants pour qu'elle puisse sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.
- prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

Fait à Paris le, 2 avril 2013.

Signature du mandataire ¹

Bon pour accord
Mme Laberne de

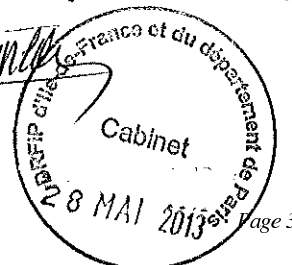
Signature du mandant ²

bon pour pouvoir

Le Directeur régional des finances publiques
d'Ile-de-France et du département de Paris
Par Procuration :

¹ Faire précéder la signature de la mention « bon pour accord »

² Faire précéder la signature de la mention « bon pour pouvoir »





DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS PARIS 17^{EME} EPINETTES
32 RUE DE SAINT-PETERSBOURG
75384 PARIS CEDEX 08
Téléphone : 01 46 27 79 30
Téléphone : 01 44 90 19 10
Télécopie : 01 44 90 19 11

PROCURATION SOUS SEING PRIVE

A donner par les comptables
A leurs fondés de pouvoirs temporaires ou permanents

Le soussigné, Patrick ESCLAUZE, responsable du service des impôts des particuliers Paris 17^{ème} Epinettes, déclare constituer pour son mandataire spécial et général Mme MEUNIER Alexandra demeurant 13,15 rue du lieutenant Heitz 94300 Vincennes,

- lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, le service des impôts des particuliers Paris 17^{ème} Epinettes, d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous les contribuables, redevables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration, d'opérer à la direction régionale des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris, les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon, de le représenter auprès des agents de la Poste pour toute opération, d'effectuer les déclarations de créances, d'agir en justice ;
- d'opérer les déclarations de créances au titre des procédures collectives ;
- en conséquence, lui donne pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du service des impôts des particuliers Paris 17^{ème} Epinettes, entendant ainsi transmettre à Mme MEUNIER Alexandra tous les pouvoirs suffisants pour qu'elle puisse sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.
- prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

Fait à Paris le, 2 avril 2013.

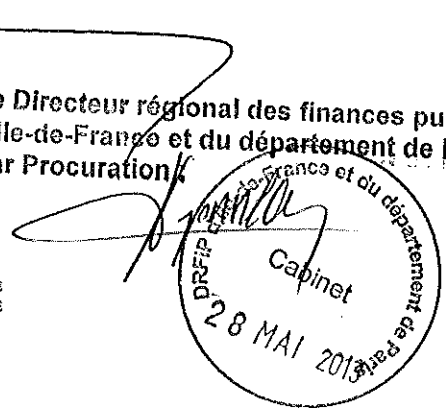
Signature du mandataire ¹

bon pour accord
Mme Meunier

Signature du mandant ²

bon pour pouvoir

Le Directeur régional des finances publiques
d'Ile-de-France et du département de Paris
Par Procuration



¹ Faire précéder la signature de la mention « bon pour accord »

² Faire précéder la signature de la mention « bon pour pouvoir »

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS PARIS 17^{ÈME} EPINETTES
32 RUE DE SAINT-PETERSBOURG
75384 PARIS CEDEX 08
Téléphone : 01 46 27 79 30
Téléphone : 01 44 90 19 10
Télécopie : 01 44 90 19 11

PROCURATION SOUS SEING PRIVE

A donner par les comptables
A leurs fondés de pouvoirs temporaires ou permanents


Le soussigné, Patrick ESCLAUZE, responsable du service des impôts des particuliers Paris 17^{ÈME} Epinettes, déclare constituer pour son mandataire spécial et général Mme THEBAULT Patricia demeurant 7 avenue Lavoisier 92500 Rueil- Malmaison,

- lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, le service des impôts des particuliers Paris 17^{ÈME} Epinettes, d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous les contribuables, redevables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration, d'opérer à la direction régionale des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris, les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon, de le représenter auprès des agents de la Poste pour toute opération, d'effectuer les déclarations de créances, d'agir en justice ;
- d'opérer les déclarations de créances au titre des procédures collectives ;
- en conséquence, lui donne pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du service des impôts des particuliers Paris 17^{ÈME} Epinettes, entendant ainsi transmettre à Mme THEBAULT Patricia tous les pouvoirs suffisants pour qu'elle puisse sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.
- prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

Fait à Paris le, 2 avril 2013.

Signature du mandataire ¹



" Bon pour accord "



Signature du mandant ²

Bon pour pouvoir

Le Directeur régional des finances publiques
d'Ile-de-France et du département de Paris
Par Procuration :

¹ Faire précéder la signature de la mention « bon pour accord »

² Faire précéder la signature de la mention « bon pour pouvoir »



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS PARIS 17EME EPINETTES
32 RUE DE SAINT-PETERSBOURG
75384 PARIS CEDEX 08
Téléphone : 01 46 27 79 30
Téléphone : 01 44 90 19 10
Télécopie : 01 44 90 19 11

PROCURATION SOUS SEING PRIVE


A donner par les comptables
A leurs fondés de pouvoirs temporaires ou permanents

Le soussigné, Patrick ESCLAUZE, responsable du service des impôts des particuliers Paris 17^{ème} Epinettes, déclare constituer pour son mandataire spécial et général Mme TESTU Fabienne demeurant 4 allée Rodin 92270 Bois-Colombes

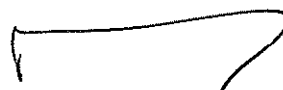
- lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, le service des impôts des particuliers Paris 17^{ème} Epinettes, d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous les contribuables, redevables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration, d'opérer à la direction régionale des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris, les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon, de le représenter auprès des agents de la Poste pour toute opération, d'effectuer les déclarations de créances, d'agir en justice ;
- d'opérer les déclarations de créances au titre des procédures collectives ;
- en conséquence, lui donne pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du service des impôts des particuliers Paris 17^{ème} Epinettes, entendant ainsi transmettre à Mme TESTU Fabienne tous les pouvoirs suffisants pour qu'elle puisse sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.
- prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

Fait à Paris le, 2 avril 2013.

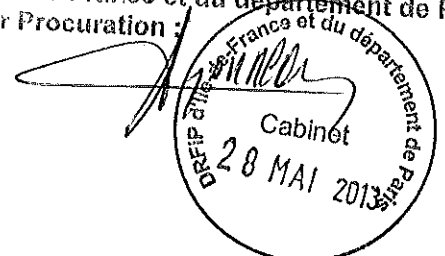
Signature du mandataire ¹

BON POUR ACCORD


Signature du mandant ²

Bon pour pouvoir


Le Directeur régional des finances publiques
d'Ile-de-France et du département de Paris
Par Procuration :



¹ Faire précéder la signature de la mention « bon pour accord »

² Faire précéder la signature de la mention « bon pour pouvoir »



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Autre

**signé par Autres signataires
le 02 Avril 2013**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Délégations de signature à Michèle
BERNARD, Claude LEBORDAIS, Sylvain
MILLET et Monique PETITJEAN

PROCURATION SOUS SEING PRIVE
DONNEE PAR LES COMPTABLES PUBLICS A LEURS MANDATAIRES

Je soussigné **DURET Jean-Jacques, comptable des finances publiques, responsable du SIP de Paris 15 Saint Lambert**

Déclare :

Constituer pour son mandataire général madame **Michèle BERNARD, inspecteur des finances publiques, Demeurant : 15 rue Ernest Laval 92170 VANVES**

Lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, **le SIP Paris 15 Saint Lambert**
De signer les virements de gros montants et / ou urgents, de signer les virements internationaux, de signer les chèques sur le Trésor, les ordres de paiement , d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration, d'opérer à la Direction départementale des finances publiques les versements aux époques prescrites et en retirer récépissés à talon, de le représenter auprès de la Banque de France, du service public de La Poste pour toute opération.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du SIP Paris 15 Saint Lambert

Entendant ainsi transmettre à madame **Michèle BERNARD**

Tous les pouvoirs suffisants pour qu'elle puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

L'autoriser à effectuer les déclarations de créances

L'autoriser à agir en justice

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente délégation.

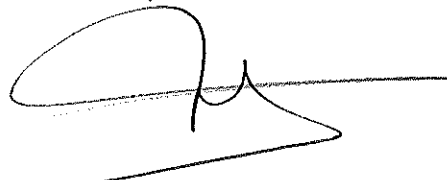
Fait à Paris le 2 avril 2013

SIGNATURE DU MANDATAIRE



SIGNATURE DU MANDANT (1)

Bon pour pouvoir

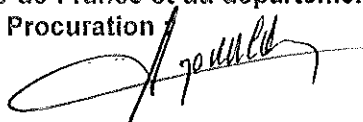


(1) Faire précéder la signature des mots : **Bon pour pouvoir.**

Enregistrement DDFIP le :

renvoi au poste le :

Signature : Le Directeur régional des finances publiques
d'Ile-de-France et du département de Paris
Par Procuration



PROCURATION SOUS SEING PRIVE
DONNEE PAR LES COMPTABLES PUBLICS A LEURS MANDATAIRES

Je soussigné **DURET Jean-Jacques, comptable des finances publiques, responsable du SIP de Paris 15 Saint Lambert**

Déclare :

Constituer pour son mandataire général madame Claude **LEBORDAIS, inspecteur divisionnaire des finances publiques,**

Demeurant : 1 avenue des marronniers 94350 VILLIERS SUR MARNE

Lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, **le SIP Paris 15 Saint Lambert**

De signer les virements de gros montants et / ou urgents, de signer les virements internationaux, de signer les chèques sur le Trésor, les ordres de paiement , d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration, d'opérer à la Direction départementale des finances publiques les versements aux époques prescrites et en retirer récépissés à talon, de le représenter auprès de la Banque de France, du service public de La Poste pour toute opération.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du SIP Paris 15 Saint Lambert

Entendant ainsi transmettre à madame **Claude LEBORDAIS**

Tous les pouvoirs suffisants pour qu'elle puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

L'autoriser à effectuer les déclarations de créances

L'autoriser à agir en justice

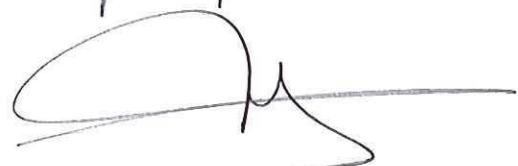
Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente délégation.

Fait à Paris le 2 avril 2013

SIGNATURE DU MANDATAIRE


LEBORDAIS Claude

SIGNATURE DU MANDANT (1)

Bon pour pouvoir


(1) Faire précéder la signature des mots : **Bon pour pouvoir.**

Enregistrement DDFIP le :

Le Directeur régional des finances publiques

Signature de l'île-de-France et du département de Paris

Par Procuration :



renvoi au poste le



PROCURATION SOUS SEING PRIVE
DONNEE PAR LES COMPTABLES PUBLICS A LEURS MANDATAIRES

Je soussigné **DURET Jean-Jacques**, comptable des finances publiques, responsable du SIP de Paris 15 Saint Lambert

Déclare :

Constituer pour son mandataire général Monsieur **Sylvain MILLET**, inspecteur des finances publiques, Demeurant : 12 rue Cepre 75015 Paris

Lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, **le SIP Paris 15 Saint Lambert**
De signer les virements de gros montants et / ou urgents, de signer les virements internationaux, de signer les chèques sur le Trésor, les ordres de paiement, d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration, d'opérer à la Direction départementale des finances publiques les versements aux époques prescrites et en retirer récépissés à talon, de le représenter auprès de la Banque de France, du service public de La Poste pour toute opération.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du SIP Paris 15 Saint Lambert

Entendant ainsi transmettre à monsieur **Sylvain MILLET**

Tous les pouvoirs suffisants pour qu'elle puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés

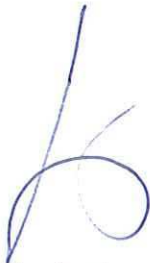
L'autoriser à effectuer les déclarations de créances

L'autoriser à agir en justice

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente délégation.

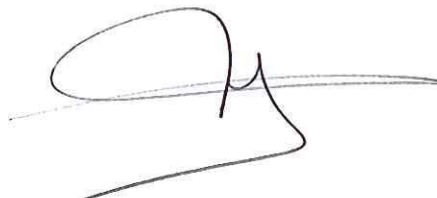
Fait à Paris le 2 avril 2013

SIGNATURE DU MANDATAIRE



SIGNATURE DU MANDANT (1)

Bon pour pouvoir

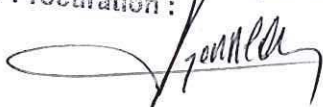


(1) Faire précéder la signature des mots : **Bon pour pouvoir**.

Enregistrement DDFIP le :

renvoi au poste le :

Signature : Le Directeur régional des finances publiques
d'Ile-de-France et du département de Paris
Par Procuration :



PROCURATION SOUS SEING PRIVE
DONNEE PAR LES COMPTABLES PUBLICS A LEURS MANDATAIRES

Je soussigné **DURET Jean-Jacques, comptable des finances publiques, responsable du SIP de Paris 15 Saint Lambert**

Déclare :

Constituer pour son mandataire général madame **Monique PETITJEAN, contrôleur principal des finances publiques,**
Demeurant : 35 bis rue Ernest Renan 92130 ISSY LES MOUULINEAUX

Lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, **le SIP Paris 15 Saint Lambert**
De signer les virements de gros montants et / ou urgents, de signer les virements internationaux, de signer les chèques sur le Trésor, les ordres de paiement , d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration, d'opérer à la Direction départementale des finances publiques les versements aux époques prescrites et en retirer récépissés à talon, de le représenter auprès de la Banque de France, du service public de La Poste pour toute opération.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du SIP Paris 15 Saint Lambert

Entendant ainsi transmettre à madame **Monique PETITJEAN**
Tous les pouvoirs suffisants pour qu'elle puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

L'autoriser à effectuer les déclarations de créances
L'autoriser à agir en justice

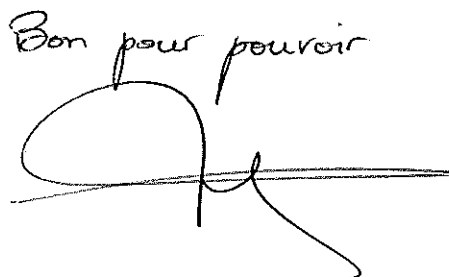
Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente délégation.

Fait à Paris le 2 avril 2013

SIGNATURE DU MANDATAIRE



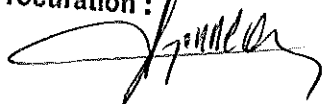
SIGNATURE DU MANDANT (1)

Bon pour pouvoir


(1) Faire précéder la signature des mots : **Bon pour pouvoir.**

Enregistrement DDFIP le :

Signature : **Le Directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris**
Par Procuration :



renvoi au poste le :



Autre - 21/06/2013



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Autre

**signé par Autres signataires
le 29 Mars 2013**

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Mandat permanent attribué à Géraldine LE
ROUX, inspectrice des finances publiques

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ILE DE FRANCE
ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DU 12^{ème} ARRONDISSEMENT
SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES LES QUINZE-VINGTS

MANDAT PERMANENT

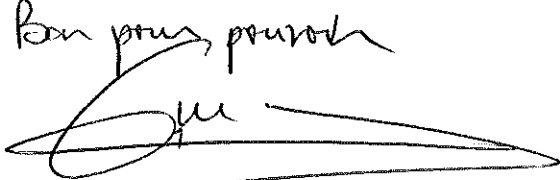

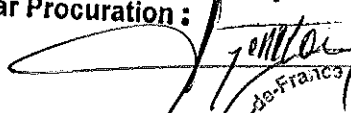
Je soussigné, **Dominique GUISELIN**,

donne, par les présentes, mandat permanent à **Mlle LE ROUX Géraldine**, Inspectrice,

à l'effet de me remplacer dans mes fonctions durant mes absences..

Je déclare continuer à assumer la responsabilité de la gestion de mon poste pendant ces absences, sauf mon recours personnel contre mon mandataire (Loi du 23 février 1963, article 60 III 1^{er} alinéa).

Fait en triple exemplaire à Paris, le 29 mars 2013

Nom Prénom du Comptable : Dominique GUISELIN Grade : Comptable public, Responsable du SIE (Porter la mention manuscrite « Bon pour pouvoir » en toutes lettres) <i>Bon pour pouvoir</i> Signature 	Nom Prénom du mandataire : Géraldine LE ROUX Grade : Inspectrice (Porter la mention manuscrite "Bon pour acceptation" en toutes lettres) <i>Bon pour acceptation</i> Signature  LE ROUX Géraldine Inspecteur des finances publiques	Visa du Directeur régional des finances publiques A Paris, le Le Directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris Par Procuration : Signature 
--	--	--

